



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **20 décembre 2017**

Délibération n° 2017-2491

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des délégataires de services publics - Activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Rillieux la Pape par la société Valorly - Exercice 2016

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

Rapporteur : Monsieur le Président Kimelfeld

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : samedi 16 décembre 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : jeudi 21 décembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, M. Colin, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Barge, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barret, Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Broliquier, Mme Burrucand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mme Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, M. Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Havard, Mme Hobert, M. Hugué, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Lung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Petit, Mmes Peytavin, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à M. Longueval), Galliano (pouvoir à Mme Glatard), Mme Cardona (pouvoir à Mme Poulain), MM. Pouzol (pouvoir à M. Suchet), Bernard (pouvoir à Mme Laurent), Mmes Balas (pouvoir à M. Barret), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à M. Blache), Brugnera (pouvoir à Mme David), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Butin (pouvoir à M. Coulon), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Crespy (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), MM. Devinaz (pouvoir à Mme Gandolfi), Fenech (pouvoir à Mme de Lavernée), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à Mme Corsale), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mme Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), MM. Guimet (pouvoir à M. Grivel), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Le Franc (pouvoir à M. Berthilier), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), M. Odo (pouvoir à M. Moroge), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Piantoni (pouvoir à Mme Michonneau), Picard (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Piegay (pouvoir à M. Moretton), Rantonnet (pouvoir à Mme Fautra), Rudigoz (pouvoir à Mme Panassier), Mme Runel (pouvoir à Mme Peillon), M. Sannino (pouvoir à M. Blachier), Mme Sarselli (pouvoir à M. Vincendet), MM. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Vergiat (pouvoir à M. David), Mme Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Charles, Calvel, Aggoun, Boudot, Bravo, Casola, Genin, Mme Ghemri, M. Passi, Mme Tifra.

Conseil du 20 décembre 2017**Délibération n° 2017-2491**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Rapport des délégataires de services publics - Activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Rillieux la Pape par la société Valorly - Exercice 2016**

service : Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Mission modes de gestion et délégation de service public

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 novembre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de services publics et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

L'article L 1413-1 du CGCT dispose que la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

L'activité de gestion de l'usine d'incinération des ordures ménagères intervient dans le cadre d'un contrat de concession qui prévoit la construction, l'exploitation et le renouvellement de l'ensemble des ouvrages réalisés, confié à la société Valorly. Ce contrat est conclu pour une durée de 30 ans. Son terme est le 30 juin 2019.

Le rapport du délégataire présenté à la Métropole de Lyon, au titre de l'exercice 2016, comprend les comptes relatifs à l'exécution de la délégation de service public et un rapport d'activités et de qualité de service, intégrant les engagements environnementaux et la politique de développement durable du délégataire.

L'exercice 2016 maintient un niveau satisfaisant de fonctionnement :

- Valorly a traité 145 713 tonnes de déchets, conformément à l'avenant n° 12. Aucun détournement n'a été réalisé, ce qui n'avait plus été le cas depuis 2005,

- le taux de disponibilité cumulé des 2 lignes atteint 89 % (15 506 heures réalisées sur 17 500 possibles). Le temps de marche de 2016 est la plus grande durée de fonctionnement depuis les 15 dernières années.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 4 exercices, les principaux indicateurs d'activité et financiers de l'exercice 2016 :

Libellé		2013	2014	2015	2016	Variation 2015-2016	
						En %	Tendance
indicateurs d'activité	tonnage traité	121 040	140 702	145 693	145 714	0 %	→
	<i>dont incinéré</i>	<i>105 954</i>	<i>82 434</i>	<i>141 478</i>	<i>145 714</i>	3 %	↗
	<i>dont détourné</i>	<i>15 086</i>	<i>58 268</i>	<i>4 215</i>	<i>0</i>	-100 %	↘
	chaleur commercialisée (MWh)	78 345	65 753	66 995	83 341	24 %	↗
	production électrique (MWh)	23 528	16 963	43 182	43 769	1 %	↗
indicateurs financiers	chiffre d'affaires (K€)	15 361	15 832	15 724	15 745	0 %	→
	charges d'exploitation (K€)	20 882	22 719	20 839	17 294	- 17 %	↘
	résultat net (K€)	- 1 571	7 074	- 1 656	447	n/a	↗

L'efficacité énergétique en 2016 a été très supérieure à 2015 (70,6 % en 2016 contre 59,8 % en 2015). Le taux de valorisation et la disponibilité de l'usine sont les plus importants des 9 dernières années. Grâce à l'ajout de compteurs, les énergies auto-consommées et pertes du réseau de transport peuvent désormais être prises en compte dans le calcul de performance 2016.

Au plan financier, le chiffre d'affaires est stable du fait de la stabilisation des tonnages traités et des indexations. Les dépenses d'exploitation sont stables.

Le délégataire poursuit son programme de gros entretien renouvellement (GER). Le montant validé des dépenses pour 2016 s'élève à 3 089 K€. Les dépenses les plus importantes ont concerné les travaux sur le traitement des fumées, les chaudières et les fours.

Le poste impôts et taxes est en augmentation en raison de l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP).

L'usine d'incinération compte un effectif total de 40 personnes affectées à temps plein, plus 3 alternants. Les charges de personnels sont en augmentation de 3 %.

Le résultat net s'établit à 447 K€. Néanmoins, il faut noter que l'excédent brut d'exploitation reste positif, après 3 années de gros travaux de renouvellement d'équipements (2012 et 2013) et de sinistre (2014).

Pour rappel, le résultat 2015 s'expliquait par la révision triennale du plan GER.

Le rapport du délégataire a été soumis pour avis à la séance plénière de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL). Il appartient donc au Conseil de la Métropole de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2016 produit par la société Valorly au titre de la délégation de service public pour l'activité d'exploitation de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Rillieux la Pape.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2017.

.